
Enfin le voilà !

Depuis le temps que vous le réclamiez, votre périodique est maintenant sur les rails, ou plutôt sur la route! Dans un souci de mieux communiquer avec les motards alsaciens et surtout avec nos membres, nous avons voulu éditer un petit journal.

Le numéro zéro que vous avez entre les mains n'a pas encore de titre : nous en profitons pour lancer, à cette occasion, le concours « un titre pour le canard ». L'heureux gagnant recevra un tee-shirt aux couleurs de la FFMC 67. Cette revue sera réservée aux adhérents de la FFMC 67 mais le premier numéro sera aussi distribué chez les motocistes et les moto clubs de la région.

Mises à part les informations sur la vie et le fonctionnement de votre fédération (manifestations, sécurité, balades...), ces quelques pages seront aussi interactives. Vous aurez donc la parole pour y développer vos idées ou y passer une petite annonce.

La parution d'abord trimestrielle pourra évoluer ainsi que son contenu.

Alors tous à vos plumes et bonne lecture !

E. BALDUCCI

Monsieur Moto...

Le nouveau Monsieur MOTO est arrivé. Depuis quelques semaines, les motards du Bas-Rhin ont un nouvel interlocuteur auprès de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement). En effet, Marc EWALD cède la place à Francis ANTONY, chef de section principal à la S.E.E.A. (Subdivision Entretien Exploitation des Autoroutes).

Le rôle de Monsieur MOTO est de conseiller ses collègues des différents services sur la particularité de notre mode de transport. Il veille aussi à ce que les nouvelles infrastructures nous permettent de circuler dans de bonnes conditions de sécurité.

Enfin, il reçoit également nos doléances sur un **répondeur spécial Motard au 03-88-75-85-00**.

Au cours d'un premier entretien, nous avons évoqué les problèmes suivants : marquages au sol, pontage des fissures, dos d'âne et doublement des glissières de sécurité.

E. B.

Un titre pour le canard.

Envoyez-nous vos propositions de titre sur papier libre à :

FFMC 67 – Concours "Un titre pour le canard"
9, rue de Haguenau
67000 STRASBOURG

Si votre titre est retenu, vous recevrez le T-Shirt de la fédération encore chaud, directement chez vous.

Projet de loi Gaysot

Face à ce projet de loi du ministre des transports vous avez été plus de 500 à répondre à l'appel de la FFMC 67 le 16 mai dernier. Notre action nationale a mis la pression au ministère. Du coup, le vote de la loi a été repoussé en fin d'année.

Mais attention, restons vigilants! Trop de projets de lois sont votés le 31 décembre au soir à une période où, on l'imagine bien, l'on se bouscule dans les couloirs de l'hémicycle. Période à laquelle il est également bien difficile de mobiliser les motards dont l'assurance de leur engin fait souvent défaut en hiver. En d'autres termes, ça sent le coup fourré à plein nez!

Pour finir, je citerais Chamfort (pas Alain) : « De mille traits que j'ai entendu raconter je conclurais que si les singes avaient le talent des perroquets, on en ferait volontiers des ministres. ».<

ES,SM

LE COUP DE "BARR"

Depuis le 10 août 1998, la paisible ville de Barr a décidé de faire peau neuve.

Cela faisait trop de temps qu'un "véritable gang pubère cyclomotorisé" semait le désordre au cœur même de la douce cité, et ceci à la barbe du maire et des autorités municipales.

Comment mettre un frein à cette jeunesse bruyante et effrontée avec d'une part, un manque de moyens et d'effectifs, et d'autre part, une véritable envie de se débarrasser de l'épineux problème sans se casser la tête et sans chercher à éradiquer la racine du mal ? Cette situation était vraiment intolérable.

De nombreuses municipalités, de part et d'autre de l'hexagone, ont réussi, elles, à "assainir" leur centre ville de la mendicité et de la délinquance en repoussant le problème hors de leurs murs et en faisant croire à leurs concitoyens que la politique menée par leur maire est efficace. Des problèmes autrement plus embarrassants que les bruits de quelques mobylettes !

« N'y a-t-il pas là, matière à inspiration ? », se demanda le maire de Barr.

N'est-il pas possible de pratiquer une coupe franche et de camoufler, derrière quelques articles de loi, mon incapacité à résoudre, de façon juste et claire, un léger problème de cohabitation ? ».

Alors, le 10 août 1998, tel le chirurgien qui, voulant soigner un panaris, ampute son patient au-dessus du genou, le maire de Barr crée un arrêté municipal visant à interdire la circulation de tous les deux roues motorisés, et ce entre 22 h et 6 h du matin.

Depuis le 10 août 1998, la paisible ville de Barr est vraiment paisible ! A l'abri du bruit, de la jeunesse et de la liberté ! C'est derrière une justice aveugle que le maire de Barr reste sourd à toutes actions logiques.

Mais nous, motards, nous n'acceptons pas cette décision. Les 1800 signatures recueillies grâce à notre pétition seront adressées au maire et nous ne baisserons pas les bras ! A Barr, dans cette ville qui ne supporte plus le bruit, nous nous ferons entendre !!!

Petite anecdote en passant :

En mai cette année, la bruyante course de Côte n'a-t-elle pas eu lieu à Barr ???

L'intolérable devint alors tout à fait acceptable : le bruit des moteurs insufflant, à cette brave ville, un élan de jeunesse et de liberté si peu recommandable le reste de l'année... En mai 1998, Barr, à l'image de Lourdes, a accompli des miracles, en rendant un peu de ses sens à un

maire dont l'audition est défailante.

A l'heure où nous mettons sous presse, la bataille juridico-administrative fait rage entre le maire de Barr et le sous-préfet de Sélestat. Les deux protagonistes échangent une abondante correspondance qui pourrait bien aboutir à la suppression pure et simple de cet arrêté dictatorial entraînant avec lui celui d'Obernai.

En outre, la rédaction de l'émission Turbo sur M6 est allée à notre rencontre dimanche 8 Novembre à Barr afin de recevoir les doléances de la FFMC67.

LLB

Mais que fait la Police ?

Le dimanche 6 septembre, l'amicale des motards de la police de Strasbourg a organisé un rallye touristique au départ d'Eckbolsheim. Après l'inspection des bécane par des yeux bien exercés, les 100 concurrents (road-book sur les réservoirs) ont pu démarrer pour une balade de 130 Km. Comme tout rallye qui se respecte, chaque contrôle de passage était agrémenté de jeux comme le black jack, la pétanque, le basket et autres courses en sac de jute. De plus, des questions du code de la route et un gymkhana était pris en compte pour le classement, histoire de joindre l'utile à l'agréable!

L'initiative du brigadier Heintz, a permis de montrer la police sous un autre jour, et les motards ont pu eux, se perfectionner dans la bonne humeur. La FFMC67 et la Sécurité Routière ont également participé à cette première action de prévention et espèrent être présents pour la seconde édition.

EB

Eurodémó

Acte I : Strasbourg ville diplomatique

Le 18 juin dernier, la FFMC 67 en collaboration avec la FEMA a organisé sa deuxième sortie des parlementaires européens. Les concessionnaires ainsi que les villes de Strasbourg et Andlau ont également été de la partie.

Si les concessionnaires nous ont mis encore plus de motos à disposition que l'an dernier, elles ont toutes trouvé preneur auprès des officiels; de quoi être ravi mais également surpris. En effet, les projets européens en matière d'environnement et de sécurité routière nous obligent à rester vigilants, d'où le but de cette rencontre. Après quelques discours traditionnels, l'ensemble des participants, représentant 9 nationalités dont la Pologne, a pris la route en direction du Mont Ste Odile. Un cortège de 130 personnes ne passe pas inaperçu et pose quelques problèmes de sécurité. Heureusement, plusieurs reconnaissances préalables ont permis de mener tout ce petit monde à bon port. A la suite de quoi nous sommes redescendus vers Andlau où une collation offerte nous a été servie.

Partie remise pour l'an prochain, où l'itinéraire devrait nous mener vers Betschdorf.

Acte II : La grande arnaque ou Comment 20 000 motards passent inaperçus

Les 28 et 29 août derniers a eu lieu le désormais célèbre rassemblement des motards européens : l'Eurodémó. Les réformes particulièrement drastiques concernant la pratique de la moto outre-Rhin ont justifié le choix de Bonn comme point de rencontre.

Bien que toute vérité ne soit pas Bonn à dire, il convient de décrire les conditions dans

lesquelles s'est passé le week-end. En premier lieu, la manifestation fortement encadrée par les forces de l'ordre et surveillée par de nombreuses caméras (souriez, vous êtes filmés), nous a donné l'occasion d'apprécier la qualité des autoroutes périphériques de la ville ce qui n'aura pas manqué de troubler de manière significative la circulation des usagers intra muros. Ces derniers étant bien sûr parfaitement informés par le néant d'affiches avertissant de l'événement en cours.

Comme si cela ne suffisait pas, le camping, situé à pas moins de 100km de la ville, sur une ancienne base militaire, n'a pas été pour nous calmer. Décidément, ils en ont de Bonn ces germains ! Heureusement, l'ambiance Bonn enfant qui régnait sur le site a permis d'oublier assez rapidement ces désagréments. Le bruit délivré par les mégaphones turgescents des groupes de rock étant raisonnable, notre nuit a pu se passer dans de Bonn conditions.

Le lendemain, notre groupe composé d'une quarantaine de membres s'est scindé, laissant les pressés prendre l'autoroute, les écolos emprunter les chemins de traverse.

Avant de partir, les organisateurs nous ont ironiquement souhaité Bonn route ce qui pouvait laisser présager que le fléchage serait aussi peu rigoureux au retour qu'à l'aller. Notre humour ayant des limites, nous n'avons donc pas été particulièrement généreux au moment où il nous a été demandé de participer aux frais d'organisation, mais c'est de Bonn guerre.

Impression donc plus que mitigée de cette rencontre qui n'a d'ailleurs eu que très peu de retombées auprès des médias. Les associations de motards allemands ont donné la preuve de leur incapacité à travailler en Bonn intelligence avec les autorités afin de faire entendre leur mécontentement.

OK

Bien remplir son constat

Attention, en cas d'accident matériel, les déclarations figurant sur le constat amiable déterminent les responsabilités.

Le délai légal étant de 5 jours pour prévenir son assureur, il est important de bien remplir son constat. Après signature, on ne peut plus modifier le reste du constat sans l'accord de l'autre partie.

Chaque conducteur (A et B) déclare les renseignements demandés à l'aide de sa carte grise, carte verte d'assurance et permis de conduire. Aussi, mentionner les coordonnées des témoins, s'il y en a.

Il ne faut pas oublier de cocher les cases sachant que si aucune ne correspond à l'accident, abstenez-vous.

Le croquis est l'élément essentiel du constat. Bien indiquer le nom des rues et la signalisation en place. Puis situer l'emplacement des véhicules au moment du choc.

Enfin un constat non signé par les 2 parties entraîne une gestion plus longue du dossier.

AJ

Les perles de l'assurance

« Vous me dites que d'après le Code Civil, je suis responsable des bêtises de mes enfants. »
Si c'est vrai, les personnes qui ont écrit cela ne doivent pas avoir, comme moi, neuf enfants à surveiller !

« Je tiens à vous signaler que ce croisement est très dangereux vu qu'il y a deux routes qui se coupent à cet endroit-là. »

« Je ne suis pas responsable de mon refus de priorité puisque je n'avais pas vu venir la voiture, car, si je l'avais vue, je me serais arrêté. »

« Je suivais la voiture qui me précédait qui après que je l'ai dépassée m'a suivie. C'est alors qu'elle m'a choquée en plein derrière et m'a forcé par là de choquer moi aussi le derrière de celle qui était devant. »

P'tites Annonces

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre petite annonce (en même temps qu'une idée de titre), elle est gratuite pour les adhérents et ne coûte que 20 Frs (à l'ordre de la FFMC 67) pour les non-membres ou anciens adhérents (les traîtres !).

Vente motos

KAWASAKI ZEPHIR 750

AN 93, 37000 Km, noire 22000 Frs Exc. EG
Sylvie 03.88.78.78.21

TRIUMPH 595

An 97, 15500 Km, Jaune Gar. 04/99 63000 Frs à déb.
Sébastien 03.88.96.34.56

HONDA 125 REBEL

AN 05-98, 1200 KM Peinture perso echap Laser 18000 Frs à débattre
Bruno 03.88.67.80.74

MOTO GUZZI 1000 SP3

An 90, 42000 Km, 30000 Frs
03.88.87.16.74

DUCATI 750 SS

An 91, 28000 Km, 38000 Frs à déb.
Nadia 03.88.08.59.86

YAM 750 YZF

An 93, 18000 Km, Rose/Bleue 31000 Frs à deb
HERVE 03.88.81.65.88

HONDA 125 MBX

24000 Km, Exc. EG, Nombreuses pièces neuves, 7000 Frs
MELLUL 03.88.28.54.31

HONDA AFRICA-TWIN 750

An 91, 35000 Km, sacoche réservoir, 30000 Frs à déb.
STÉPHANE 03.88-24.24.40

YAMAHA 600 DIVERSION

An 93, Pneus et plaquettes neufs, top case, Entretien suivi, 51000 km, Cote: 20500F, vendue:

19500F à déb.
Olivier au 03.88.47.33.39

KAWASAKI VN 800 CLASSIC
An 96, 5000 Km, 43000 Frs
06.03.01.64.43

HONDA CM 400
An 84, 52000 Km, Bleu, 8000 Frs
Frédéric 03.88.77.00.46 à partir de 18 H

KAWA 600 GPZ
An 88, 36000 km, Noire, 17000 Frs
03.88.95.94.48

ACCESSOIRES

PORTE BAGAGES GIVI WING-RACK + VALISES 2x45 L ET 1x50 L MAXIA
VENDUS SÉPARÉMENT FRED 03.88.75.97.89

SELLE NEUVE POUR DR SUZUKI 600
NOIRE, FAIRE OFFRE AU 03.88.67.25.79

KIT DE FIXATION GIVI WING-RACK
POUR VFR 750 MODÈLE 95/97 PRIX 300 Frs
03.88.67.25.79

PNEUS NEUF SPORMAX II
AV 120/60ZR 17 ET 160/60ZR 17 PRIX A DEB
FRANCK 03.88.66.98.63

Nouveaux membres

Le comité et les membres de la FFMC 67 souhaitent la bienvenue à :

Claude de NIEDERBRONN.
Arnaud de NIEDERBRONN.
Yannick de SELTZ.
Michel de ILLKIRCH.

Ecrivez-nous

La force de notre association réside dans l'engagement de ses membres. Participez à ce grand élan de solidarité ! La fédération est apolitique et veille à ce que seul le bon sens motive les décisions prises par nos élus. Donne-nous tes opinions, n'hésite pas à nous faire part de tes avis concernant nos prises de position, le contenu de cette revue. Tes états d'âme nous intéressent. Ce qui ne nous tue pas, nous enrichit. La communication c'est la vie, alors écrivez-nous.